

# LA PETITE HISTOIRE DES RUELLES VERTES



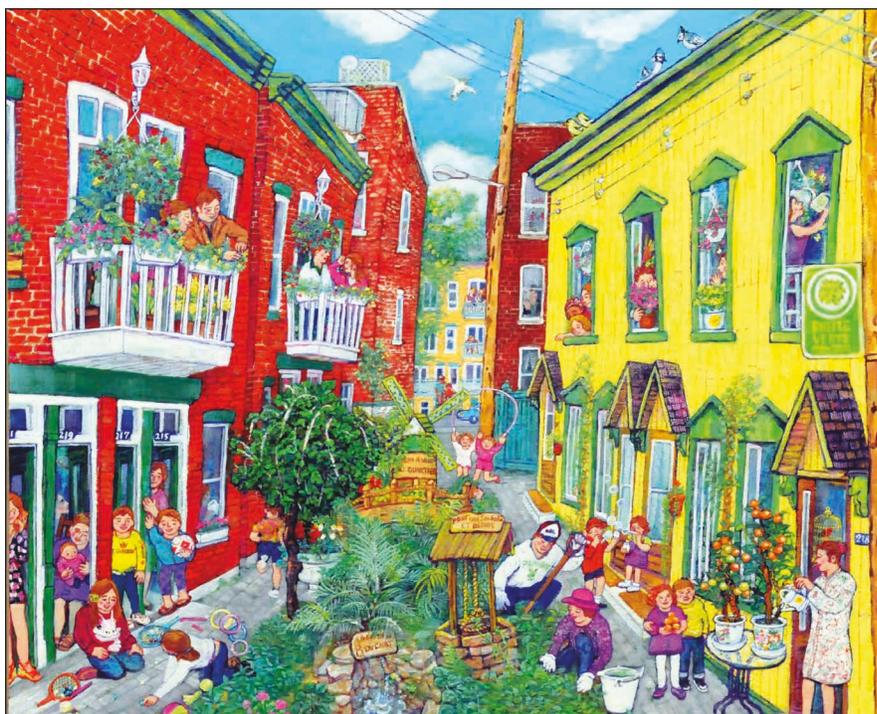
PIERRE BÉLEC  
DIRECTEUR AU  
DÉVELOPPEMENT DES  
PARTENARIATS DE  
SOVERDI

**N**'en déplaise à ses détracteurs, c'est sous l'administration Drapeau que se développent les ruelles vertes. La motivation n'est pas d'abord écologiste, mais sécuritaire. C'est le programme de démolition des hangars – point de départ des incendies – qui lance le mouvement vers 1983 - 1985, aussi inspiré par le mouvement américain des Green Alleys.

**Cette première vague** est réalisée par les architectes paysagistes et les cols bleus de la Ville, sous la direction de Pierre Bourque. Tous les quartiers anciens de Montréal sont touchés. On reconnaît certaines de ces ruelles à l'éclairage public de rue qu'on y a installé. Aujourd'hui, leur végétation est épanouie, mais parfois laissée à elle-même. Autre caractéristique : aucune intervention dans la ruelle proprement dite. L'appellation « Place au soleil » décrivait bien le nouvel espace privé, libéré par la disparition des hangars.

**Eclipse des ruelles vertes** pendant l'administration Doré. À peine élu, Pierre Bourque crée les éco-quartiers et, en 1996-97, les lance dans la deuxième vague de ruelles vertes. Un modèle moins coûteux que le premier qui coûtait 150 000\$. Il table sur l'éco-quartier, le bénévolat et les végétaux fournis par la Ville. Ainsi naîtra la ruelle Modigliani (Brébeuf-Chambord entre St-Joseph et Gilford).

**Troisième acte.** Alors que le mouvement s'essouffle, SOVERDI<sup>1</sup> reçoit de TELUS un million de dollars et une aide équivalente de la Ville.



Miyuki Tanobe, *Le Paradis de la ruelle verte (la ruelle Demers)*.  
Crédit : La Galerie VALENTIN

Un nouveau partenariat avec les Éco-quartiers, le Sentier urbain, le Centre d'écologie urbaine et le CRE-Montréal permettra la réalisation de dizaines de nouveaux segments entre 2007 et 2010. Verdun en profitera pour lancer un solide mouvement. De plus en plus des plantes grimpantes apparaissent en bordure de chaussée et une végétation basse dans une fosse en plein milieu.

**Quatrième mouvement.** À compter de 2010, Rosemont – La Petite Patrie s'engage avec la SODER, crée dix ruelles vertes par année. D'autres arrondissements suivent. Changement d'accent : on investit la ruelle avec

arbustes et bacs à faire pousser des légumes, on veut limiter le passage des autos. Uniques au Plateau, les « ruelles champêtres » apparaissent autour du Carré Saint-Louis : toute la chaussée fait place au vert.

**2015.** Le mouvement des ruelles vertes a 30 ans et semble capable de survivre aux changements d'équipe politique, pour se répandre à une majorité de ruelles. Les résidents du Plateau peuvent consulter le guide d'aménagement d'une ruelle verte 2015-2016 : cinq résidents forment le comité de départ ; l'engagement des riverains est essentiel.<sup>2</sup>

---

Pierre Bélec est de SOVERDI. Directeur de 2005 à 2014, aujourd'hui semi-retraité, il y développe les partenariats.

## NOTES :

1 SOVERDI, né en 1992 des premiers constats d'îlots de chaleur, soutient les projets de plantation d'arbres des organismes locaux ou les réalise.

2 Le Regroupement des Éco-quartiers répertorie les ruelles vertes sur son site.